

Témoignages :

Commune de Plouguerneau

En 2020, la commune de Plouguerneau a sollicité le partenariat Litto'Risques pour préfigurer la stratégie de gestion du trait de côte de son territoire. Le partenariat a proposé à la commune d'organiser un atelier d'étudiants qui, durant 4 mois, a étudié le littoral plouguerneen pour établir un état des lieux des risques côtiers et proposer des solutions d'aménagement à moyen et long termes.

Andrew Lincoln – Conseiller municipal

« L'appui du partenariat Litto'Risques a permis aux élus de la commune de disposer, en quelques semaines, d'un document de référence qui établit la nature et l'évolution future des risques d'érosion et de submersion. Ce travail a conduit le conseil municipal à engager une réflexion sur les actions de gestion à envisager pour anticiper les conséquences de la montée du niveau marin. Il nous servira également à planifier l'occupation foncière de la frange littorale lors de la révision du Plan local d'urbanisme.

La gestion des risques côtiers nécessite de mobiliser de nombreuses expertises dans différents domaines scientifiques et sociologiques. Pouvoir disposer de l'appui du partenariat Litto'Risques dans ce domaine constitue un véritable atout pour les collectivités finistériennes. »

Morlaix Communauté

En 2021, Morlaix Communauté a sollicité le partenariat Litto'Risques pour mettre en œuvre un suivi pérenne du trait de côte de son littoral. Le partenariat a alors conseillé la communauté d'agglomération dans la sélection des sites à suivre, des méthodes et des matériels à utiliser.

Lucille Bozec – Chargée de mission risques littoraux et fluviaux

« Le partenariat Litto'Risques nous a particulièrement accompagné dans l'élaboration du protocole de suivi. Il a également mis à disposition de la collectivité du matériel afin de réaliser des premiers tests et de se familiariser avec les protocoles de suivi, ce qui m'a permis de dimensionner précisément le nombre de sites à suivre par rapport au temps que je pouvais y consacrer.

Lors de mes premiers suivis, j'ai pu aussi bénéficier de l'expertise du partenariat pour résoudre certains problèmes liés à la configuration particulière de certaines plages, ce qui a été très appréciable !

L'appui du partenariat auprès de Morlaix Communauté a indéniablement accéléré le déploiement du suivi du trait de côte sur le littoral de l'agglomération. Il constitue désormais un espace d'échange sur les données produites et de partage d'expériences avec les autres collectivités engagées que je trouve très enrichissant ! »

PARTENARIAT SUR LA GESTION DES RISQUES LITTORAUX D'ÉROSION ET DE SUBMERSION



Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
155 rue Pierre Bouguer Tél. 02 98 05 67 50
29280 PLOUZANÉ www.cerema.fr



Université de Bretagne Occidentale
3 rue des Archives Tél. 02 98 01 60 00
29238 BREST www.univ-brest.fr



Conseil départemental du Finistère
Direction de l'Aménagement, de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Environnement

2 rue Théodore Le Hars Tél. 02 98 76 26 54
29 000 Quimper Courriel : spnlr@finistere.fr

finistere.fr

LE PARTENARIAT LITTO'RISQUES

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS FINISTÉRIENNES SUR LA GESTION DES RISQUES D'ÉROSION ET DE SUBMERSION



Les risques côtiers en Finistère : repères

- 17 EPCI et 115 communes littorales ;
- 2 260 km de côtes : plus grand linéaire de côtes français ;
- 12 % du trait de côte finistérien recule contre 19 % en France ;
- 10 % du littoral finistérien est artificialisé ;
- 7 % du linéaire côtier est en engraissement ;
- 9 500 finistériens exposés lors d'une submersion majeure.

Les objectifs du partenariat Litto'Risques

Le Conseil départemental, l'Université de Bretagne Occidentale et le Cerema sont associés pour appuyer les collectivités finistériennes dans la gestion de leurs risques d'érosion et de submersion, à travers trois grandes missions :

- L'observation du trait de côte ;
- L'accompagnement méthodologique et technique face aux problématiques locales d'érosion et de submersion
- La sensibilisation des finistériens aux risques côtiers

Le partenariat vise ainsi à :

- Contribuer à l'acquisition et à la diffusion des données relatives à l'évolution du trait de côte à travers un observatoire départemental (cf. carte) ;
- Accompagner les collectivités dans la gestion de leurs risques côtiers et la construction d'une vision prospective de leur territoire face à ces risques ;
- Fédérer les acteurs finistériens autour du suivi de la vulnérabilité côtière ;
- Sensibiliser le public sur les enjeux départementaux et les solutions de gestion de l'érosion littorale et des submersions marines.

Note : Le partenariat Litto'Risques n'a pas vocation à entreprendre des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités ; ces dernières entrant dans le champ concurrentiel.

Modalités pour être accompagné par le partenariat

Votre EPCI ou commune souhaite être accompagné par le partenariat, contactez le Conseil départemental :

Vincent Ducros

Tél. 02 98 76 24 36

Courriel : vincent.ducros@fnistere.fr

Après analyse de votre demande, le partenariat évalue l'appui qu'il peut vous apporter et vous fait part de sa proposition sous 3 semaines.

Les territoires accompagnés par le partenariat Litto'Risques

